



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 25 (2019)

IMPOSANT DES TAXES, TARIFS ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2019

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 14 janvier 2019, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 25 (2019) imposant des taxes, tarifs et compensations pour l'année 2019;
- l'objet de ce règlement est d'imposer et de prélever, sur les biens-fonds imposables situés sur le territoire de la municipalité, les fonds requis pour pourvoir aux dépenses d'administration, aux améliorations et de faire face aux obligations de la Ville de Coaticook pour l'année 2019;
- l'original du règlement est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

Donné à Coaticook, ce 17 janvier 2019.

La greffière,

Geneviève Dupras